



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Reprise des débats sur le projet de loi de finances

Question au Gouvernement n° 1158

Texte de la question

REPRISE DES DÉBATS SUR LE PROJET DE LOI DE FINANCES

Mme la présidente . La parole est à M. Nicolas Ray.

M. Nicolas Ray . Ma question s'adresse à Mme la ministre du budget.

Nous sommes le 7 janvier... et la France n'a toujours pas de budget. Cette situation est profondément préjudiciable pour l'action publique, pour la confiance du monde économique et donc pour la crédibilité de notre pays. Alors que les débats reprennent demain matin en commission, il serait irresponsable de laisser perdurer cette impasse budgétaire trop longtemps. Pendant que certains continuent de refuser tout compromis, des urgences ne peuvent pas être traitées : Je pense à nos armées, qui attendent les 6,7 milliards de crédits nécessaires pour mieux nous protéger, et à nos agriculteurs, qui attendent des aides et des indemnisations, notamment pour faire face à cette terrible crise sanitaire.

Par ailleurs, il est impératif de ramener notre déficit public sous la barre des 5 %. Et pour y parvenir, nous, députés du groupe Droite républicaine, avons toujours dit que l'effort devait reposer sur la diminution de la dépense et non sur de nouvelles hausses d'impôts – dans un pays où le taux de prélèvements obligatoires a augmenté l'an dernier de 0,8 point.

Notre groupe a fait de nombreuses propositions sérieuses, chiffrées, portant sur les opérateurs de l'État dont le coût a augmenté de 30 milliards en quelques années. Nous soutenons aussi la proposition du rapporteur général Philippe Juvin de réduire les crédits des ministères de 2 %, deux petits pourcents pour maîtriser nos dépenses, alors que les ménages et les entreprises font, eux, des efforts. Nous avons fait aussi des propositions pour maîtriser les dépenses de l'aide médicale de l'État – l'AME –, qui ont explosé, passant de 700 millions à 1,5 milliard. À ce propos, que sont devenus les décrets de François Bayrou, qui étaient signés mais n'ont jamais été publiés ? Qu'attendez-vous aussi pour mettre en œuvre les propositions responsables du rapport Stefanini-Évin – ce dernier étant un ancien membre du parti socialiste ? Nous ne pouvons pas demander des efforts aux Français sans que l'AME soit réformée.

Madame la ministre, emprunterez-vous cette voie de la réduction de la dépense ? Prendrez-vous vos responsabilités pour donner rapidement un budget sérieux et responsable à la France ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR et sur quelques bancs du groupe EPR.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de l'action et des comptes publics.

Mme Amélie de Montchalin, *ministre de l'action et des comptes publics* . Au préalable, je tiens à vous dire que le gouvernement partage pleinement votre conviction de l'urgence de donner à la France un budget ainsi que l'objectif de ramener le déficit à 5 %.

Comme vous l'avez dit, les discussions reprennent. Elles ont d'abord repris entre groupes politiques et je vous remercie de votre présence hier à une réunion. J'ai entendu Jean-Luc Mélenchon dire que nous cherchions des combines... Je crois que tous les députés qui étaient présents ont bien vu que nous cherchions non pas des combines, mais des convergences et des solutions. Ensuite, les discussions reprendront en commission des finances jeudi matin. Je vous rappelle que le gouvernement n'y sera pas. Roland Lescure et moi avons proposé de nous rendre disponibles, mais le président de la commission des finances ne semble pas souhaiter notre présence.

Mme Christine Arrighi. Ce n'est pas votre place.

Mme Amélie de Montchalin, ministre. Il n'empêche qu'un énorme travail nous attend, vous le savez, un travail de convergence, de rapprochement. Le gouvernement a toujours été constant dans son engagement à faire des économies. Je rappelle que nous avons fait collectivement, en 2025, le plus grand effort de réduction des dépenses de fonctionnement de l'État depuis vingt-cinq ans. Pour 2026, ce même engagement est pris dans la seconde partie du budget, soit une baisse de 1,5 milliard d'euros des crédits des ministères, hors ministère de la défense.

Nous nous engageons bien sûr à tout faire pour que la réduction du déficit que nous visons en 2026 se fasse pour moitié au plus par de la fiscalité, par des baisses de dépenses pour moitié au moins.

S'agissant de l'AME (« Ah ! » sur les bancs du groupe LFI-NFP), la santé publique et le respect des droits fondamentaux doivent primer, ainsi évidemment que la lutte contre la fraude. Je souhaite que sur ce sujet comme sur les autres, nous trouvions des compromis plutôt que de nous perdre dans des polémiques – je sais que ce n'est pas votre état d'esprit. Continuons donc à travailler dans l'objectif de soigner les Français en disposant des moyens adaptés à ce but.

Le compromis, comme vous le savez, ce n'est ni la compromission ni l'unanimité, mais de la méthode et le fruit de rapprochements. Il s'agit au fond de remettre les Français, la politique publique qui les concernent et les services publics au cœur des discussions pour mieux organiser l'action publique et la rendre plus efficace.

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Ray](#)

Circonscription : Allier (3^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1158

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Action et comptes publics

Ministère attributaire : Action et comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 janvier 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 8 janvier 2026